

MAUX

d'exil

Éditorial

« Passeur d'hospitalité »

De leur pratique quotidienne au côté des personnes exilées, les soignants du Comede ont acquis la certitude qu'il est impératif de garantir au patient le droit de comprendre et de se faire comprendre pour qu'il soit effectivement acteur du soin. En effet, ne pas comprendre, ne pas être compris, ne pas être reconnu comme porteur d'une parole propre, ne pas être audible, accroît le déséquilibre des rapports entre les personnes exilées et leur environnement, l'isolement, le déclasserement social et le manque de reconnaissance. Il s'agit donc ici de réduire ce déséquilibre entre le patient et le soignant par le recours à des professionnels compétents. Dans cette perspective, le rôle de l'interprète est celui d'un authentique « passeur d'hospitalité ».

Le Comede s'est donné pour mission de promouvoir la santé des personnes exilées, de défendre leurs droits et de lutter contre les inégalités sociales de santé. C'est à ce titre, et forte de son expérience, que l'association s'est emparée de la question du recours à l'interprétariat professionnel et qu'une large réflexion sur sa mise en œuvre et sur les aspects déontologiques qu'il soulève a été menée. Plus qu'un simple intermédiaire, l'interprète est intégré au dispositif de soins mis à la disposition des patients, posant ainsi de fait les questions centrales de confiance, de respect de la confidentialité et de secret professionnel. Ce rapport de confiance établi avec, et grâce à, l'interprète implique de sa part impartialité, professionnalisme, empathie et mesure afin de trouver la bonne distance. Il est un professionnel reconnu par les soignants comme acteur de la relation thérapeutique qui restitue avec finesse le propos du patient et celui du soignant en s'attachant au sens.

Paradoxalement, même si le problème de langue constitue un obstacle pour garantir l'accès aux soins des patients exilés, le recours à l'interprétariat professionnel dans l'ensemble des dispositifs de santé souffre autant des représentations négatives des soignants que de contraintes financières. Il est donc pertinent de se demander pourquoi le recours à l'interprétariat peine à se développer. Ce numéro de Maux d'Exil se propose, ainsi, d'esquisser une discus-



TRADUIRE POUR NE PAS TRAHIR

La nouvelle loi de modernisation du système de santé consacre l'interprétariat linguistique en tant qu'outil d'amélioration d'accès aux droits, à la prévention et aux soins. Pourtant, il y a loin entre cette reconnaissance légale et l'acceptation pleine et entière d'interprètes professionnels dans les processus de soins. Les idées reçues ont la vie dure. Et les moyens demeurent souvent en deçà de l'enjeu.

Sommaire

Février 2016

- ② Comede / **COMPRENDRE POUR SE COMPRENDRE : L'INTERPRÉTARIAT AU CRIBLE DES IDÉES REÇUES** ④
Psychiatrie hospitalière / **LE CO-CONSTRUCTEUR DE RELATIONS THÉRAPEUTIQUES** ⑤
Législation / **MÉDIATION SANITAIRE ET INTERPRÉTARIAT LINGUISTIQUE INSCRITS DANS LE CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE** ⑥
Charte de l'interprétariat / **LA LENTE**